

ALERTE aux agents de la DDFiP du Val-de-Marne,

Le CTPD « Budget » du 14 février 2011 – *contre l'avis des représentants du personnel* – a entériné

l'interdiction de se rendre dans un autre Centre des Finances Publiques en cas de conditions ou événements exceptionnels (grèves des transports, intempéries, ...).

F.O. DGFIP 94 réagit et marque clairement son opposition à une politique qui oblige les agents à poser systématiquement des jours de congés. S'ils choisissent de rejoindre leur site d'affectation, l'administration les remercie en exigeant qu'ils effectuent la totalité de leur quotité journalière, qu'elle que soit leur heure d'arrivée !

Ce qui était une tolérance existant depuis des décennies est désormais supprimée dans le Val-de-Marne. L'interdiction reste marginale au plan national.

Le Syndicat National F.O.-DGFIP a saisi la Direction Générale des Finances Publiques.

Pour **F.O.-DGFIP** :

- ⚡ **la conscience professionnelle et la compétence des agents n'ont pas de rapport avec la géographie**
- ⚡ **la remise en cause des « souplesses » est de plus en plus constante et livrée à la libre appréciation des responsables locaux**

La mesquinerie, ça suffit !!!

Avec nous, dites « **STOP** »

en refusant cette décision arbitraire et injuste !